



Nice, le 03 Septembre 2020

à

Monsieur le recteur de l'Académie de Nice

**Objet : Demande d'audience.**

Monsieur le Recteur,

Nous vous avons adressé un courriel, en date du 23 Juin 2020, au sujet de la mise en place de l'aide-personnalisée au L.P. Hutinel de Cannes-La-Bocca. Ce courrier est resté, à ce jour, sans réponse de votre part.

En conséquence, M. le proviseur a maintenu cette organisation dénoncée et les collègues se retrouvent maintenant devant une proposition annuelle de travail inacceptable au regard de nos statuts.

La relation déjà tendue entre les personnels des disciplines concernées et la direction ne peut que se détériorer davantage, ce qui, pour le bon fonctionnement de l'EPLE n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, aux noms des organisations syndicales CGT Educ'Action, SNETAA-FO et SNUEP-FSU de l'académie de NICE, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance une audience, afin de vous exposer les problèmes engendrés par les choix effectués dans cet établissement.

Nous souhaiterions que quelques collègues de l'établissement concerné puissent nous accompagner afin d'éclairer au mieux cet échange.

Espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de notre haute considération.

*Andrée RUGGIERO pour le SNUEP-FSU  
Christophe SEGOND pour le SNETAA-FO  
Armel BRIEND pour la CGT Educ'Action 06*